## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil: 27

en exercice: 24

ayant pris part à la délibération : 24 Date de convocation : 6 avril 2018 Date d'affichage : 7 avril 2018 ID: 077-217702380-20180416-201021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Envoyé en préfecture le 18/04/2018 Reçu en préfecture le 18/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

Affiché le

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2018

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

<u>Etaient présents</u>: Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Élisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Sandra MEUNIER – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

## Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Gwénaëlle LEMÉE Katiana REBEL a donné pouvoir à Fabien VALLÉE Stéphane POCHET a donné pouvoir à Boris SARRAUTE Carole GUILLOT a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON Christelle MAHÉ a donné pouvoir à Carine DENOGENT

Absents:/

Secrétaire de séance : Carine DENOGENT

## DÉLIBÉRATION 2018-021 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur le Maire propose de fixer les taux de contributions directes pour l'année 2018, comme suit :

	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI
TAUX 2016	17,43%	19, 89%	45,04%
TAUX <b>2017</b>	17,43%	19, 89%	45,04%
TAUX 2018	15,00%	19,89%	45,04%

## LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ADOPTE les taux d'imposition 2018 tels qu'affiché au tableau ci-dessus

Pour : 19

Contre: 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX - Isabelle LECLERCQ - Arnaud MEYNADIER - Amandine

FARGET)

Fait les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents POUR EXTRAIT CONFORME A Jouarre, le 16 avril 2018 Le Maire.

Fabien VALLEE